

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

C. B. MAJOR

Avocat

No 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

J. E. BEAUSSET,

Avocat

ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar s

N. TETREAU,

Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,

Notaire

No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN,

Avocat

No. 193 RUE PRINCIPALE, HULL.

En face du Bureau de Poste.

Dr. Alex. OUMET,

Médecin et Chirurgien,

111, rue Principale, Hull,

Vis-à-vis M. F. X. Martia, Marchand

HEURES DE BUREAU.

8 à 10 heures A.M. Téléphone 77,
12 à 3 " P.M. Ottawa Co.
7 à 9 " P.M.

Spécialité.—Maladies des femmes et des enfants, etc., etc.

Elévantes Chambres Dentales à Hull

Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENTISTE

Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

BUREAU de COLLECTION

LABELLE & CLAUSON

Huissiers, C. C. S.

AGENTS, D'IMMEUBLES, &c., &c.,
Block Aubry, Rue Principale, Hull.

L. Z. CHARBONNEAU,

Huissier, C. C. S.

Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Provincial

Auditeur, Comptable,

Agent General d'Assurances.

Sur la Vie, contre le Feu

et les Accidents,

Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.

J. A. & M. COTE

Manufacturiers en Gros de

Chaussures Cousues

PAR LA MAIN ET LA MACHINE

ST. HYACINTHE, P. Q.

N.B.—Les patrons des marchands du comté et district d'Ottawa, respectueusement sollicités.

LAKE VIEW HOTEL

AYLMER,

O. Laberge, - Propriétaire

Le rendez-vous de l'élite d'Ottawa et de Hull. Pension de première classe. Une visite est sollicitée.

“DOMINION”

Embouteillée par

NORMAND TELLIER,
RUE INKERMANN
HULL, P. Q.

La Bière “DOMINION,” surpasse toutes les autres bières vendues à Hull.

Les médecins l'ordonnent.

LE NID DE FAUVETTES

I

Ils se rencontrèrent un lundi d'avril. Elle allait à petits pas à son atelier de lingère. Lui flânait, fatigué de la "noce" de la veille.

Rien de plus charmant que cette jeune fille, vêtue d'indienne et de grise parée.

Un bouquet qu'elle tenait à la main lui échappa par mégarde.

Claude ramassa les fleurs, et avec gêne, plein de gaucherie, il présenta le bouquet à celle qui l'avait laissé tomber.

Et, comme les violettes étaient empoussiérées, il ajouta :

—Votre bouquet ne vaut rien, mademoiselle. À peine est-il bon à se dessécher dans ma poche. Laissez-moi vous en offrir un second.

Elle refusait ; mais Claude ne l'écoutait déjà plus, et il en achetait d'autres à l'éventaire d'une fleuriste.

Les deux jeunes gens n'avaient plus de méfiance l'un pour l'autre. Ils marchaient maintenant côte à côte comme des amis.

—Je me nomme Claude !

—Moi, Louise !

—J'ai vingt-cinq ans.

—J'en ai dix-huit.

—Je suis ciseleur, rue de Tur-

renne.

—Moi, lingère, rue Saint-An-

toine !

—Je n'ai pas de famille.

—Je suis orpheline.

—Vous feriez une excellente mén-

agère.

Le silence devint profond entre Claude et Louise.

Le jeune homme craignait d'avoir été ridicule.

La jeune fille se demandait s'il se moquait d'elle.

Personne lui avait jamais parlé d'un ton si sincèrement ému.

—A demain, lui cria Claude.

—A demain !

Le lendemain et les jours sui-

vants, Claude, dès qu'il avait achevé son travail, passait et repassait rue Saint-Antoine devant la boutique de Louise.

Deux mois après, Louise et Claude se mariaient.

II

Sur la cheminée de la mansarde, sous un globe de verre, deux bouquets de violettes desséchées.

Il y a un an que Claude et Louise sont mariés, et le bonheur les a favorisés.

La jeune femme est mère. Elle promène dans ses bras un petit garçon qui begaie.

Mais depuis deux jours, l'enfant a perdu de sa gaieté. Ses mains sont chaudes. Son œil est brillant.

La fièvre le consume, et au lieu de sourire à sa mère, le bébé pleure.

Louise attend le retour de Claude avec impatience.

La journée a été mauvaise, et le père y portera peut-être remède.

Il en sait plus long qu'une pauvre femme.

L'ouvrier frappe à la porte.

C'est lui !

D'un bond, elle est dans ses bras.

—Notre petit est bien malade.

Claude, après avoir mis sa rude main de travailleur sur le front de l'enfant, ne savait que dire. Ahuri, suffoqué de larmes qu'il ne voulait pas laisser couler, il finit par prendre sa casquette et, après avoir rassuré Louise d'un mot, il courut chercher un médecin.

Le docteur se fit attendre. Il hocha la tête et prescrivit une potion dont l'enfant ne put boire qu'une cuillerée.

Voici le jour et ses premières clartés. L'ouvrier et sa compagne n'ont pas dormi de la nuit. L'enfant semble dormir dans les bras de sa mère.

—Mets-le donc dans son berceau, hasarda Claude.

Et la mère allait obéir, mais tout à coup, elle s'aperçut que l'enfant était mort.

Il dormait dans ses bras son dernier sommeil. La maladie l'avait tué.

III

—Soyez donc d'honnêtes travailleurs.

—A qui on ne peut rien reprocher.

—C'est à décourager du mariage.

Telles sont les réflexions des amis venus à l'enterrement.

Ils se rangent derrière le petit cercueil qu'ils accompagnent jusqu'au cimetière, puis, la dernière pelletée de terre jetée, ils disent courage au père et à la mère.

Du courage il en faut.

Le bonheur a quitté la mansarde depuis que l'enfant est au cimetière.

Claude a dépensé toutes ses économies. Il a acheté au "petit" une concession temporaire qu'on renouvelera dans cinq ans.

Le bébé dort là, tranquille, au milieu de tombes d'autres enfants, qui se ressemblent toutes avec leur entourage peint en blanc et leurs ornements de perle identiques.

A mon garçon ! A ma petite fille !

puis des noms d'enfant que les mères répétaient avec des désinences tendres, et au-dessous de leur âge, la date du jour où leur âme s'est envolée vers des régions inconnues.

Tous les jours, Louise vient, pieusement, visiter cette tombe, et, le dimanche, son mari l'accompagne à ce pèlerinage.

IV

L'hiver s'était écoulé ainsi sombre et triste.

Bientôt, pour le second anniversaire du mariage de Claude et de Louise, le printemps reparut avec son soleil vivifiant.

Le cimetière lui-même prenait un autre aspect. L'air devenait plus pur, moins âcre, saturé d'émanations de fleurs, et les tombes paraissaient moins tristes.

Louise vient chaque matin apporter quelques fleurs sur la terre où repose son enfant.

Un matin d'avril, alors qu'elle était entrée la première parmi les visiteurs matinaux dans le cimetière, après avoir ramé un peu la terre humide de la tombe et arraché quelques parasites qui grimpaient autour des couronnes, elle heurte en se relevant un rosier que Claude avait planté il y avait six mois. Comme les branches la frappaient en plein visage, la jeune femme entendit les paillements d'oiseaux dont le nid s'arc-boutait entre deux branches.

Louise resta longuement attentive comme stupéfiée devant sa découverte.

Le nid était fait de mousse, de brins d'herbe recueillis, sans doute, sur la tombe elle-même.

Il contenait encore un petit oiseau, le dernier venu. Les autres s'étaient déjà envolés.

Louise, tout-à-coup, prit le nid à pleines mains, et l'enveloppant dans son mouchoir, elle quitta le cimetière à la hâte, jetant un regard en arrière, comme si elle eût commis un méfait, ne volant-elle pas quelque chose qui ne lui appartenait pas, quelque chose de précieux.

Le lendemain, le nid était placé religieusement sur la cheminée de la mansarde, à côté de deux bouquets de violettes, les reliques de Claude et Louise.

Le petit oiseau—une fauvette—sautillait dans une cage que le mari était allé acheter, à la hâte, pour satisfaire le caprice de sa femme.

Les jours s'écoulaient. Au bout de quelque mois, l'oiseau chantait.

Et maintenant, les yeux de Louise sont moins souvent noyés de pleurs ; il semble que la fauvette, née sur la tombe de son enfant, ait rendu à la pauvre mère une parcelle de l'âme envolée.

LÉON BRÉSIL

Ce qu'on ne regrette pas

Il y a dix choses qu'on ne regrette jamais, savoir :

D'avoir fait du bien à tous.

De n'avoir dit du mal de personne.

D'avoir écouté avant de juger.

D'avoir réfléchi avant de parler.

D'avoir tenu sa langue en bride.

De s'être montré bon envers les affligés.

D'avoir demandé pardon de ses torts.

D'avoir usé de patience envers tous.

D'avoir refusé de prêter l'oreille aux rapporteurs.

De n'avoir pas ajouté foi aux faux rapports.

LE MOT POUR RIRE

Dans un salon, une dame parle, parle ! Vraie langue de vipère !

—Comme elle mord !

—Non elle fait de la réclame en faveur du dentiste qui lui a vendu son ratelier.

**

On a dit bien des choses déjà sur la fin du siècle.

Il est une question qu'on a oublié de poser et qui vaut la peine de l'être, à ce qu'il nous semble.

Les fiancés qui se marieront le 31 décembre 1900, ne pourront forcément être heureux... que le siècle suivant.

**

En cour de police :

Le président—Comment recon-

naîsez-vous votre mouchoir ?

Le plaignant—A sa couleur ; j'en ai plusieurs autres semblables.

Le président—Ce n'est pas une preuve, car j'en ai moi-même un dans ma poche qui est absolument pareil.

Le plaignant—Ca ne m'étonne pas, on m'en a volé plusieurs.

Tableau !

Litanies des filles mures et désolées

Les demoiselles d'un petit vil-

lage du centre de la France, qui sont sur le point de coiffer sainte Catherine, se sont constituées en Société mutuelle contre les ravages du célibat. Elles ont organisé des neuvaines et rédigé des litanies dont elles attendent le plus grand effet. Ces litanies méritent d'être citées ; nous les reproduisons ci-après :

Sainte Marie, faites que je me marie !

Sainte Claire, avec monsieur le maire !

Saint Gervais, avec le juge de paix !

Saint Macaire, avec le notaire !

Saint Clément, avec le receveur de l'enregistrement !

Saint Lucien, avec le pharmacien !

Saint Alexandre, ne me faites pas attendre !

Sainte Madeleine, sortez-moi de peine !

Saint Pardoux, il me faut un époux !

Saint Etienne, d'où qu'il vienne !

Saint Yvon, qu'il soit bon garçon !

Saint Julien, qu'il se porte bien !

Saint Polydore, qu'il m'adore !

Sainte Félicité, qu'il fasse ma volonté !

Saint Laurent, qu'il soit constant !

Sainte Thérèse, j'en serai bien aise !

Saint Nicholas, ne m'oubliez pas !

Eh bien, voilà dix-sept bons petits saints et bonnes petites saintes qui auront fort à faire !

Lutte Athlétique

Le détective MacMahon, de Montréal, avait accepté un pari de mille piastres, avec le fameux lutteur Quinn, qui s'était engagé à renverser Mac cinq fois en une heure, mais il n'a réussi que trois fois. A la troisième reprise il ne lui restait plus que dix minutes ; alors, irrité de son insuccès, il voulut changer cette lutte, toute cordiale et pacifique, en combat. Il tenta de frapper avec sa tête notre détective qui se jeta à genoux pour éviter le coup.

Alors la lutte fut déclarée close et déloyale par les juges qui remirent l'argent à Mac, déclaré victorieux.

Ce Quinn n'est pas le premier venu des sports. Il pèse 195 livres et sur 104 paris, ce n'est que la deuxième fois qu'il perd.

La lutte a eu lieu à la salle militaire de Sherbrooke.

MacMahon est le fameux constable désormais célèbre par son arrestation de Morrison.



TRADE MARK.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT :

RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,

DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX,

MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS,

MAUX DE GORGE

ENROUEMENT, ENGELURES,

ENTORSES, FOULURES,

CONTUSIONS, BRÛLURES, ETC

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la poste sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.

Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

Assemblée "La Canadienne" de Hull

DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Se réunit le jeudi soir de chaque semaine à 7 1/2 hrs au No. 154 rue Principale, en haut de l'imprimerie du Spectateur.

F. BELAND, Secrétaire.

NAP. PAGÉ, Maître-Travailleurs.

CHANGEMENT

M. J. B. DORION

Artiste-Photographe d'OTTAWA

désire informer le public de Hull, en général, qu'il a repris possession de son atelier au No. 144 rue Principale, Hull, et continuera comme par le passé à remplir avec satisfaction toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier.

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS

depuis cartes de visites jusqu'à grand-format naturel. Agrandissement, une spécialité, ouvrage garanti. Une visite sollicitée.

J. B. DORION

144 Rue Principale, HULL, P. Q.

Librairie Ste. Anne

No. 106 Rue Main, et

68 rue Inkerman

Articles 250.

Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de

Mlle. ELEANORE SEGUN,

106 rue Principale et 68 rue Inkerman.

N. B. Livres de prières, Médailles, Chaplets, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communion.

M. ANTOINE PARENT offre au public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry.

M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes les anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à MM. Evans et Nesbitt.

114 90 - 1 an.

BOULANGERIE MECANIQUE.

Le temps des Economies

La plus ancienne maison de Hull dans cette ligne d'affaires.

M. ANTOINE PARENT offre au public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry.

M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes les anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à MM. Evans et Nesbitt.

114 90 - 1 an.

Tapisseries Canadienne et importées

de gîte, nouveaux et variés.

PEINTURES,

HUILES,

VERNIS,

VITRES,

MASTIC,

et généralement tout articles nécessaires pour les décorateurs, les peintres, les tapissiers, etc.

Le temps est venu pour chacun de peintures ou de tapisser sa demeure et les prix et la marchandises que nous offrons défient la compétition.

Les travaux qu'on voudra bien nous confier seront exécutés promptement et

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

ÉPICERIES, CHAUSSURES, S.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 10 JUILLET 1891.

NOTRE RÉORGANISATION

Nous poursuivons toujours l'œuvre de notre réorganisation, commencée lors des avertissements salutaires qui nous ont été si charitablement donnés, et nous continuerons jusqu'à ce que la réhabilitation soit complète.

La rédaction du SPECTATEUR est actuellement faite par des collaborateurs de la ville, aidés du concours de quelques amis d'Ottawa.

Cela nous fournit en abondance une variété de matières qui nous permettraient de faire dès maintenant un journal quotidien, si les circonstances étaient favorables.

Les écrits sur la politique ne seront pas signés, mais il est entendu que chacun de nos collaborateurs garde la responsabilité de sa manière de voir et qu'il donnera la réplique lorsqu'il y aura lieu de la faire.

Mais le comité de collaboration nous prie d'être sans plus tarder l'interprète de ses bonnes intentions et de ses dispositions toutes bienveillantes.

Non, l'intention de ces plumes amies, en nous aidant de leur expérience et de leurs talents, n'est autre que de faire de notre entreprise une œuvre stable et qui soit utile à ses lecteurs.

Voilà les louables intentions qui les animent.

Pour atteindre une fin aussi désirable, il faut de la modération, de la bienveillance et de la charité, couronnées par une bonne volonté et un dévouement à toute épreuve.

Eh bien, rien de tout cela ne fera défaut.

Tout nous porte à croire qu'on est satisfait autour de nous de la bonne volonté dont nous avons fait preuve, et qu'on nous sait gré de notre soumission aussi bien que des efforts constants que nous faisons pour doter la cité de Hull et les classes ouvrières d'un organe acceptable.

Lorsque nous parlons de satisfaction, il est bien entendu que nous n'avons en vue que les intérêts raisonnables, ceux que nous pouvons satisfaire sans manquer aux lois de la justice et de l'équité.

Car il en est, ici comme ailleurs, qu'il est très difficile, pour ne pas dire

impossible de contenter. Ce sont ceux qui, n'étant que très rarement satisfaits d'eux-mêmes, peuvent encore moins l'être à l'égard des autres.

Mais ceux-là sont des exceptions dont on peut se dispenser de tenir compte.

Il y a encore les coteries, composées de ceux qui se font les exploités du public et du trésor municipal. C'est là encore une autre catégorie qu'il nous serait impossible de favoriser sans être en désaccord avec les dictées de notre conscience.

Aussi les faisons-nous à l'égal d'une calamité publique; et les spéculations véreuses au détriment de tous ne sont rien autre chose.

Toutefois nous ne refuserons pas notre appui à tout mouvement sérieux et bien intentionné qui sera tenté pour réagir contre toute plaie de ce genre.

Quant au reste le SPECTATEUR suivra le programme qu'il s'est donné à ses débuts et qui peut se résumer ainsi: indépendance complète des partis politiques, et dévouement sincère aux classes ouvrières.

Cette ligne de conduite, une main sûre nous empêchera d'en dévier. Ce sera celui qui agira comme secrétaire de la rédaction et que nous ferons connaître dès que tous nos arrangements seront définitifs et complets.

En attendant, nous nous croyons en droit de faire appel à l'encouragement de tous nos concitoyens. Ils doivent sentir le besoin d'un organe local qui soit en état de défendre leurs intérêts et qui fasse honneur à la ville.

Eh bien, pour obtenir ce résultat, ils n'ont qu'à nous seconder dans la tâche que nous avons entreprise.

C'est une besogne bien ingrate et nous avons besoin pour réussir du concours et de la bonne volonté de chacun.

Avons-nous tort de croire que cela ne nous fera pas défaut?

Un avenir prochain le dira.

LA QUESTION OUVRIÈRE

L'admirable encyclopédie de S. S. Léon XIII sur la condition des ouvriers, maintenant en cours de publication dans ce journal, donne un regain d'actualité à cette importante question.

On peut dire sans exagération, de ce qu'on est convenu d'appeler la question ouvrière, qu'elle s'impose à l'attention des économistes et que le problème social qu'elle comporte domine tous les autres, à la fin de ce siècle.

Léon XIII vient d'indiquer au monde chrétien la voie à suivre, mais le problème est loin d'être réglé. Il paraît plutôt probable que notre siècle en léguera la solution en héritage au XX siècle.

Nous ferons de notre mieux pour tenir nos lecteurs au courant en leur mettant sous les yeux tout ce qui s'y rapporte.

Voici quelques remarques que nous reproduisons de la Justice, de Québec:

"La question ouvrière est l'idée dominante de notre époque. Jamais, peut-être, la société n'a vu une pareille évolution s'opérer dans son sein. C'est un véritable mouvement de transformation sociale; aussi, se fait-il sentir partout: en Amérique comme en Europe.

"Les travailleurs, conscients de leur nombre et de la force qui en découle, comprennent l'utilité qu'il y a pour eux de se rallier et de se former en associations propres à les protéger. Aussi longtemps que ces sociétés se régleront d'après les enseignements de l'église, aussi longtemps elles porteront les fruits en vue de quels elles ont été créées. Dans sa dernière encyclopédie sur la question ouvrière, Sa Sainteté Léon XIII leur a tracé la voie à suivre. A elles maintenant de ne pas en dévier.

"Le mouvement ouvrier que nous constatons aujourd'hui, s'accroît donc avec une étonnante rapidité. Hier, il n'était qu'à l'état d'enfance, aujourd'hui c'est tout un peuple qui se coalesce, se concentre et se mobilise pour former la grande armée du travail.

"En un mot, c'est la régénération, la transformation de la société tout entière."

La Paix, de Paris, parle ainsi de cette grande agitation ouvrière.

"C'est la transformation sociale dont il a été tant parlé depuis quelque temps qui s'opère sous nos yeux. C'est le socialisme en action.

"Ces meetings perpétuels, ces allées et venues sous fin de syndicats qui encombrés des antichambres des cabinets ministériels, voire même les cabinets du ministre, ces conseils de guerre quotidiens que tiennent les travailleurs de tant d'industries diverses, tantôt dans un but, tantôt dans un autre, qu'il s'agisse de peser sur une compagnie puissante, sur des patrons isolés et quelquefois sur le gouvernement aboutissant à des ultimatum dont personne ne se rit, que tous prennent au sérieux, c'est la préface de la vie nouvelle, dont l'aurore apparaît seulement, de la vie utilitaire, égalitaire, et profondément démocratique qui sera demain celle de notre société.

"Il y a un ensemble de phénomènes plus ou moins sympathiques, à la première vue, faits pour surprendre et heurter les esprits encore peu familiarisés avec l'idée d'une évolution dont l'imminence se fait déjà sentir depuis longtemps, dont les hommes intelligents ne doivent certes ni s'effrayer, ni s'irriter, mais dont il importe aussi de bien concevoir l'envergure et constater la portée."

"L'ASSOCIATION"

Encore un confrère qui disparaît. L'organe de l'Association catholique de Secours mutuel a cessé de paraître avec l'édition de samedi dernier. Voici en quel terme il fait ses adieux à ses lecteurs:

"C'est définitif: le sacrifice est consommé. A partir de ce jour, l'Association n'existe plus et entre paisiblement dans les ombres de l'oubli. Quelqu'un la regrettera-t-il? Nous l'ignorons. Ce journal a coûté des sacrifices énormes qui nous ont mis dans une situation financière des plus déplorable; aussi, tout en nous rendant le témoignage que nous avons voulu édifier une œuvre morale, instructive, et l'élever à la hauteur d'une mission, nous ne pouvons faire autrement que de constater qu'il en coûte extrêmement de vouloir rendre service au public toujours mieux disposé, sauf de rares exceptions, à se faire bernier qu'à se laisser instruire, et réservant toutes ses faveurs pour les intrigants qui l'exploitent."

Nous regrettons de voir disparaître l'Association par les services qu'un tel journal était appelé à rendre aux sociétés de secours mutuel et, surtout, aux associations ouvrières en général.

Redigée dans un excellent esprit et animée des meilleures dispositions, l'Association aurait dû rencontrer l'encouragement nécessaire à son maintien.

Mais notre confrère inaugurerait un genre de journalisme encore nouveau en notre pays, et Dieu sait s'il est difficile de surmonter l'indifférence qui accueille tous les novateurs dans l'œuvre du bien, et principalement dans la voie qu'il avait choisie.

Aussi lui est-il arrivé le sort réservé à la plupart des courageux pionniers des entreprises nouvelles généreuses: il succombe devant l'apathie de ses concitoyens avant d'arriver au succès.

Encore une fois nous le déplorons, car c'est un ami sincère des ouvriers qui nous dit adieu et c'est à ce titre que nous voudrions pouvoir couvrir sa tombe de fleurs.

Toutefois son œuvre ne sera pas complètement perdue. Le service de ses abonnés sera fait par l'Echo, organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, qui devient en même temps l'organe de la C. M. B. A.

Avec le Trait d'Union, de Montréal, et le Travailleur, de Lévis, le SPECTATEUR complète la petite mais

vaillante phalange de la presse canadienne, qui reste entièrement dévouée avant tout aux intérêts des classes ouvrières.

NOS VOIES FERRÉES

Les statistiques du gouvernement au sujet des chemins de fer du Canada sont publiées.

Le tableau sommaire suivant indique l'état général du pays à ce sujet:

Milles de chemins de fer complétés (lisses posés).....	14,004
Milles de voies d'évitement.....	1,679
Milles de rails de fer sur les lignes principales.....	665
Milles de rails d'acier sur les lignes principales.....	13,339
Milles en opération.....	13,256
Capital payé en y comprenant les 4 items suivants	786,447,811
Bonus du gouvernement payés.....	142,330,663
Prêts du gouvernement payés.....	21,201,314
Souscriptions du gouvernement aux fonds-capitaux payés.....	350,000
Octrois municipaux payés	13,709,624
Recettes.....	46,843,826
Dépenses d'exploitation.....	32,913,350
Recettes nettes.....	13,930,476
Nombre de passagers.....	12,821,263
Tonnages du fret.....	20,787,469
Nombre de milles parcourus.....	41,849,379

La somme des prêts, des bonus, etc., promis par le gouvernement et les corporations municipales aux chemins de fer complétés ou en voie de construction, est de \$189,721,342.

FUNÉRAILLES DE M. L'ABBE SAUVÉ

Le cure de Grenville était un ancien zouave pontifical

Les funérailles de M. l'abbé Sauvé, curé de Grenville, ont eu lieu au milieu de ses paroissiens. M. l'abbé Hormidas Sauvé avait à peine quarante ans. Il était né à l'île Bizard. Après ses études au collège de Montréal et au collège d'Ottawa il s'enrôla parmi les zouaves pontificaux et partit pour Rome avec le dernier détachement.

Il y arriva à temps pour prendre part au combat qui fit tomber la Ville Eternelle au pouvoir de Victor Emmanuel.

Voici ce que nous lisons à son sujet dans Nos Croisés: "Au Pincio, les zouaves du dernier détachement canadien, arrivés dix jours avant le combat, étonnèrent leurs chefs par leur sang froid et leur bravoure.

"Le zouave Sauvé, frappé à la tête par un éclat d'obus, est tout couvert de sang; un aumônier s'approche de lui pour le conduire à l'ambulance: "Souffrez vous beaucoup?—Non, mon père: ah! que je suis content de verser mon sang pour la cause de l'Eglise. —Chemin faisant, il s'informe s'il y a quelques Canadiens tués ou blessés. —Pas que ce cache répond l'aumônier:—Ah! quel bonheur d'être le premier frappé!"

Quelques années après son retour de Rome, M. Sauvé se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire à la Pointe à Gatineau, et plus tard curé à Grenville, dans le diocèse d'Ottawa.

NOTES POLITIQUES

Le club conservateur junior de Montréal va offrir un banquet à l'hon. M. Abbott, premier-ministre du Canada.

La loi des banques, passée à la dernière session du parlement, a été mise en vigueur le 1er juillet courant.

Cette nouvelle loi change considérablement le système des banques et aura pour effet d'empêcher la spéculation sur les actions.

L'Electeur se défend déjà et prétend n'avoir jamais cherché à faire passer O. E. Murphy, le principal témoin des promoteurs de l'affaire Tarte-McGreevy, "pour un saint."

Le gouvernement anglais est prêt à avancer \$250,000 à la Colombie Anglaise pour aider à l'émigration de bonnes familles des terres hautes de l'Ecosse dans la Colombie Anglaise.

On dit que M. Gladstone aurait conseillé au prince de Galles de présenter ses excuses aux Communes, pour la part qu'il a prise dans l'affaire du baccara.

Le parlement britannique vient d'être prorogé au 31 juillet, afin de donner à tous ses membres quelques jours de vacances et de leur permettre d'aller saluer l'empereur d'Allemagne.

Sir Hector Langevin a toujours vécu au milieu de nous et ses antécédents sont connus de tous. Il n'y a donc pas de mal à faire connaître le passé de ceux qui cherchent à l'incriminer. Dans une requête comme celle qui se poursuit au comité des privilèges et élections, tout doit être pesé et considéré.

Le Monde remarque que les journaux qui étaient si pressés de rapporter avec une foule de détails les récits fantaisistes de M. Murphy, au commencement de l'enquête Tarte-McGreevy, n'ont pas mis samedi le même empressement à publier le résultat du contre interrogatoire que M. Osler lui a fait subir.

C'est peut-être le manque d'espace qui est cause de cette lacune.

La Justice dit:

"L'idée d'élever un monument à sir John A. Macdonald est naturelle et excellente. Tous les hommes de sa valeur méritent que la patrie perpétue et honore leur mémoire. Pour nous de la province de Québec, nous devrions profiter de la circonstance pour élever un monument conjoint à sir Georges Cartier et à sir John A. Macdonald, qu'on a si souvent appelés les frères siamois."

GLANURES PARLEMENTAIRES

Est-ce que l'enquête Tarte-McGreevy, nous ménagerait des révélations inattendues? Voici le curieux incident que rapporte la Gazette de Montréal:

"M. Martin Connolly, le teneur de livres, produisit et identifia quelques-uns des livres de chèques qui avaient été apportés de Québec par Kelly, et le contenu des boîtes fut mis devant le comité.

"Un des documents fit paraître un sourire très visible sur les lèvres de ceux qui entourent le président et plusieurs membres s'approchèrent pour l'examiner.

"Ils virent un billet signé par Ernest Pacaud et endossé par Charles Langelier pour \$700, et un protêt notarié, le billet n'ayant pas été payé, pour cause d'insuffisance de fonds.

On se demande maintenant si M. Pacaud et Langelier n'auraient pas eu quelque chose à faire avec les entrepreneurs du havre de Québec.

Le professeur Robertson, commissaire de l'industrie laitière, a fourni à la commission de l'agriculture et de la colonisation des détails très intéressants sur le résultat des expériences qui ont été faites, l'année dernière, relativement à la manière de nourrir les taureaux, les vaches laitières, les porcs. On avait séparé les animaux afin de juger lequel du foin ou du blé-d'inde provenant d'un silo, est préférable pour la nourriture du bétail.

Quelques-uns de ces animaux furent nourris de foin, de racines et de grain moulu; d'autres, de blé-d'inde provenant de silo et de grain moulu, et le reste, de grain moulu et de blé-d'inde, mêlé en partie égales, à de la paille et de l'avoine.

A la fin du dernier mois, on constata que les animaux nourris de blé-d'inde provenant d'un silo et de grain moulu avaient engraisé plus vite que les autres; en outre un boucher, consulté à ce sujet, déclara que la viande de ces animaux était préférable aux autres.

Le blé d'inde déposé en silo vaut à peu près \$1,40 la tonne. Les expériences qu'on a faites ont démontré que c'était la nourriture qui coûtait le moins pour le bétail.

PAR le CANADA ATLANTIQUE

EXCURSION À MONTRÉAL ET QUÉBEC.

JEUDI, 16 JUILLET, 1891

Une autre de ces excursions à bon marché si populaires aura lieu, jeudi, le 16 juillet, à Montréal et Québec, tous jours par le Canada Atlantique.

Montréal et retour \$2,50
Québec et retour 3,50
Québec et retour en les vapeurs de la Cie du Richelieu et Ontario, de Montréal, \$5,75.

La seule ligne pour Québec et Montréal via les cascades du Côteau des Cèdres et les rapides de Lachine. Le plus charmant des voyages.

Pour billets et informations, s'adresser à A. R. HELMER, pharmacie de Cook et Helmer, rue Principale, Hull.

CLUB SALOON

LE RENDEZ-VOUS DU PEUPLE

Cette maison vient d'être réparée à neuf par son propriétaire, une salle d'amusements pouvant contenir cinquante personnes, est à la disposition des visiteurs. Un piano de 1ère classe y a été installé. Rendez-vous au club saloon et vous y attendrez, tous les soirs de la bonne musique. Cette salle est très propice pour les réunions, des différents clubs et sociétés.

Les liqueurs ne laisse rien à désirer bon vin, bonne bière et cigares supérieurs. On donne une attention particulière au service de la maison.

C. R. WRIGHT Prop.
Rue Bridge Hull.

AUX OUVRIERS CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & Cie,
84 Rue Wellington, Hull.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Point-Gatineau et la station du chemin de fer à commencer le 1er octobre prochain. Le ca. port se fera à pied, ou autrement par le chemin ordinaire.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste le Point-Gatineau.

BUREAU DE:
L'INSPECTEUR DES POSTES,
Ottawa, 10 juin, 1891.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre East-Templeton et la station du chemin de fer à commencer le 1er Octobre prochain. Le transport se fera à cheval, ou en voiture convenable, par le chemin ordinaire.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de East-Templeton.

BUREAU DE:
L'INSPECTEUR DES POSTES,
Ottawa, 10 juin, 1891.

